

PRODUITS CHIMIQUES: RAFRAÎCHIR SES CONNAISSANCES

Un nouveau cours d'apprentissage en ligne de l'ASD permet d'acquérir les connaissances techniques exigées aujourd'hui pour le maniement des produits chimiques dans le commerce spécialisé.



Les droguistes doivent actualiser leurs connaissances techniques pour remettre des produits chimiques ou donner des conseils sur leur utilisation.

La nouvelle loi sur les produits chimiques et le système harmonisé au niveau mondial d'étiquetage sont en vigueur depuis 2005. La «formation sur les toxiques» dispensée autrefois n'est plus actuelle et n'est donc plus reconnue par le législateur. Les droguistes ES et les pharmaciens qui ont terminé leurs études avant le 1^{er} août 2005 et remettent des produits chimiques dans le cadre de leur activité professionnelle ou donnent des conseils sur leur utilisation doivent acquérir les connaissances sur les nouvelles prescriptions. Les droguistes avec un CFC doivent également rafraîchir leurs connaissances techniques sur le maniement des produits chimiques s'ils veulent remettre des produits chimiques. Pour pouvoir continuer à le faire, il faut apporter la preuve aux autorités compétentes que les connaissances aujourd'hui exigées ont été obtenues dans le cadre d'une formation continue reconnue. Il s'agit de garantir que les connaissances techniques exigées soient assurées en tout temps.

Suivre le cours à son propre rythme L'Association suisse des droguistes a mis sur pied une telle formation en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique et le soutien de pharmasuisse, société suisse des pharmaciens. Le cours d'apprentissage en ligne «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spécialisé» est disponible à l'adresse www.connaissancesspecialisees.ch. Très pratique: vous travaillez n'importe quand et n'importe où et à votre propre rythme. Vous pouvez soit imprimer le support de cours soit le télécharger sous forme de livre électronique. Une fois l'examen en ligne réussi, l'attestation peut être directement téléchargée. A partir de ce moment, les diplômés de la formation satisfont aux exigences légales de l'Office fédéral de la santé publique. En outre, la réussite de cette formation donne droit à deux points de formation continue de l'ASD. Ce cours d'apprentissage en ligne «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spé-

cialisé» est non seulement ouvert au personnel des drogueries mais aussi à celui des pharmacies.

| Lukas Fuhrer / trad: mh

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT ET C'EST PARTI

Vous trouverez sur connaissancesspecialisees.ch toutes les informations nécessaires sur le cours d'apprentissage en ligne «Connaissances techniques sur les produits chimiques dans le commerce spécialisé». Inscrivez-vous dès maintenant!

Sina Schärer (utilisation de l'apprentissage en ligne, questions techniques, etc.) et Elisabeth Huber (conditions cadre légales, prescriptions, etc.) restent à votre disposition pour toute question supplémentaire à l'adresse suivante info@connaissancesspecialisees.ch ou au numéro de téléphone 032 328 50 30.